



La face cachée de l'”impartialité” flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre

Stéphanie Dord-Crouslé

► To cite this version:

Stéphanie Dord-Crouslé. La face cachée de l'”impartialité” flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre. Yvan Leclerc. La bibliothèque de Flaubert. Inventaires et critiques, Publications de l'Université de Rouen, pp.323-336, 2001, Flaubert. <halshs-00149834>

HAL Id: halshs-00149834

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00149834>

Submitted on 26 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La face cachée de l'« impartialité » flaubertienne : le cas embarrassant de Joseph de Maistre

De la documentation, Flaubert a progressivement¹ fait un impératif esthétique majeur et un préalable à toute œuvre aspirant à l'éminent statut de « littérature ». Pour écrire, il faut connaître ce dont on parle, que cela suppose la visite effective d'une ferme-modèle à Lisors, ou la lecture attentive d'innombrables et indigestes ouvrages d'agronomie. Car de la richesse de la documentation dépend l'impartialité de l'art : « Il faut faire des tableaux, montrer la nature telle qu'elle est, mais des tableaux complets, peindre le dessous et le dessus² ». Aussi Flaubert a-t-il réuni pour chacun de ses livres, et en particulier pour *Bouvard et Pécuchet*, une masse de documents et d'informations qui a fait, depuis toujours, l'admiration de ceux qui se sont attachés à remonter aux « sources » de l'écrivain³. Certes, depuis quelques années déjà, l'émerveillement a laissé la place à une attitude plus scientifique, c'est-à-dire à l'analyse rigoureuse des mécanismes par lesquels les informations sont insérées dans l'œuvre, et à l'étude des transformations (tout aussi diverses qu'inéluctables) que ces mécanismes induisent⁴.

Mais peu nombreux sont encore les parcours génétiques à avoir été retracés dans leur intégralité, c'est-à-dire de l'ouvrage lu par Flaubert à l'insertion dans le roman des éléments retenus lors de la prise de notes, en passant par les différentes étapes de la genèse (scénarios, brouillons, mises au net, etc.). Cet exercice est difficile du fait de la masse de documents qu'il demande de maîtriser simultanément. Mené à bien, il confirme le plus souvent l'étendue de l'érudition et la qualité des connaissances rassemblées par Flaubert. Mais il révèle aussi parfois quelques curiosités qui, sans remettre en cause la méthode ou la valeur esthétique de la prose flaubertienne, viennent opportunément rappeler au lecteur trop confiant que l'impartialité n'est pas un principe esthétique aisé à respecter. Les entorses de Flaubert au « réalisme documentaire » sont d'ordres divers et ne portent que très rarement une grave atteinte à la pensée d'un auteur. Néanmoins, cela arrive et, pour illustrer un cas d'indéniable corruption, on a choisi un écrivain qui présente un double intérêt : Flaubert a pris sur ses ouvrages de nombreuses notes de lecture qui ont été conservées, et il a « accompagné » le romancier sa vie durant, de sa classe de philosophie jusqu'à la rédaction de son dernier roman. Il s'agit du penseur contre-

¹ Sur cette évolution, voir par exemple P.-M. de Biasi, « L'esthétique référentielle. Remarques sur les *Carnets de travail* de Flaubert », *Flaubert, l'autre*, sous la dir. de F. Lecercle et S. Messina, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

² Lettre à Louise Colet du 6 avril 1853 (*Correspondance de Flaubert*, éd. de Jean Bruneau, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1980 ; p.298).

³ Voir par exemple l'ouvrage d'Alberto Cento, *Il realismo documentario nell'Éducation sentimentale*, Napoli, Liguori, 1967.

⁴ Voir par exemple Éric Le Calvez, *Flaubert topographe : L'Éducation sentimentale. Essai de poétique génétique*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi, 1997.

révolutionnaire, le comte Joseph de Maistre. L'histoire a fait se croiser les deux hommes (Maistre est mort en 1821, l'année où Flaubert est né), croisement sans rencontre possible, à l'image exacte de leurs idées, opposées en tout....

Peut-être Flaubert a-t-il lu Maistre dès 1839¹. En tout cas, le penseur est étudié dans le *Manuel de philosophie* (1835) du professeur qui a enseigné au jeune Gustave les rudiments de cette discipline au lycée de Rouen. Charles-Auguste Mallet était un adepte de l'éclectisme cousinien et critique dans son cours « l'école théocratique » que constituent, selon lui, Maistre, Bonald et Lamennais². L'opinion de Flaubert sur l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* a donc dû être forgée très tôt. On en trouve une première formulation dans une lettre qui date du début de la période de préparation de *Madame Bovary*³. Le romancier y renvoie dos à dos le pilier du traditionalisme qu'est Maistre, et l'éminent saint-simonien Enfantin : « République ou monarchie, nous ne sortirons pas de là de sitôt. C'est la résultante d'un long travail auquel tout le monde a pris part depuis de Maistre jusqu'au père Enfantin⁴ ». Comment un catholique réactionnaire et un socialiste utopique peuvent-ils donc avoir œuvré de concert ? C'est parce que le tempérament transcende les clivages philosophiques ou politiques. Il touche aux racines les plus profondes de l'être, par-delà des divergences qui ne sont que secondaires dans la constitution des individus. Ainsi, lorsque Flaubert se demande, bien plus tard, dans une lettre de 1873 : « Pourquoi le hideux, l'exécrable "Monsieur de Maistre" est-il prôné et recommandé par les saint-simoniens et par Auguste Comte, tous si opposés de doctrine à ce sinistre farceur ? », la réponse suit aussitôt : « C'est que les tempéraments sont pareils⁵ ». Deux idéologies aussi éloignées que le socialisme utopique et le catholicisme réactionnaire peuvent ainsi se retrouver de manière latente, sur un terrain commun plus essentiel, parce que plus profond, celui d'un autoritarisme polymorphe que Flaubert récuse indistinctement.

Avant de commencer *L'Éducation sentimentale*, le romancier avait déjà une connaissance certaine de Maistre et une opinion clairement défavorable à son sujet⁶. Dans une lettre de 1860,

¹ On trouve en effet dans une lettre du 13 septembre de cette année : « Je lis maintenant de Maistre et un roman de Charles de Bernard, tout cela ne fait pas beaucoup » (*op. cit.*, tome I, 1973, p.51). Le voisinage de Bernard incline cependant à penser qu'il s'agit plutôt du cadet des deux frères Maistre, Xavier, l'auteur du *Voyage autour de ma chambre*.

² Voir Jean Bruneau, *Les Débuts littéraires de Gustave Flaubert*, Armand Colin, 1962 (p.272 et sq).

³ Dans le roman lui-même, Flaubert mentionne explicitement Maistre, dans un contexte qui ne laisse guère de doute quant à son opinion. Alors qu'Emma cherche dans la religion une consolation à ses déconvenues amoureuses, le père Bournisien lui procure des ouvrages pieux : « C'étaient de petits manuels par demandes et par réponses, des pamphlets d'un ton rogue dans la manière de M. de Maistre, et des espèces de romans à cartonnage rose et à style douceâtre, fabriqués par des séminaristes troubadours ou des bas bleus repentis » (II, 14 ; éd. de B. Didier, Librairie générale française, « Livre de Poche », 1983 ; p.247).

⁴ Lettre à Louise Colet des 15/16 mai 1852 (*op. cit.*, tome II, p.91).

⁵ Lettre à Edma Roger des Genettes du 7 septembre (*op. cit.*, tome IV, 1998, p.712). Voir aussi la lettre à George Sand du 3 février de la même année : « Nous a-t-on assez scié le dos avec ce monsieur-là! Et les Socialistes modernes qui l'ont exalté! à commencer par les Saint-Simoniens pour finir par A. Comte. La France est ivre d'autorité, quoi qu'on die » (*ibid.*, p.642).

⁶ Dans le roman, Maistre est rattaché à Hussonnet : « admirateur de M. De Maistre, [il] se déclara pour l'Autorité et le Spiritualisme » (II, 4 ; éd. de C. Gothot-Mersch, Flammarion, « GF », 1985 ; p.273), ce qui laisse clairement présager l'évolution future du personnage.

il laisse même libre cours à son ire lorsque le penseur catholique s'en prend à celui qui est, pour Flaubert, « un saint », le grand Voltaire : « M. de Maistre a dit de lui dans son traité des *Sacrifices* : “Il n’y a pas de fleur dans le jardin de l’intelligence que cette chenille n’ait souillée”. Je ne pardonne pas plus cette phrase à M. de Maistre que je ne pardonne tous leurs jugements à MM. Stendhal, Veuillot et Proudhon. C’est la même race quinteuse et anti-artiste ¹». La préparation du « roman parisien » et les recherches historiques menées sur les causes et le déroulement de la révolution de 1848 ne font que renforcer la haine de Flaubert pour Maistre. En 1864, il écrit à Edma Roger des Genettes : « Le socialisme est une face du passé, comme le jésuitisme de l’autre. Le grand maître de Saint-Simon était M. de Maistre et l’on n’a pas dit tout ce que Proudhon et Louis Blanc ont pris à Lamennais ²».

Pour préparer *Bouvard et Pécuchet*, Flaubert se met à lire ou relire Maistre de façon systématique. Il sait qu’il trouvera dans son abondante production de quoi nourrir les deux volumes de son roman. Dès la bibliographie préparatoire d’ensemble ³, aujourd’hui recueillie dans les « Dossiers de Rouen ⁴», la consultation de Maistre est prévue. Son nom est attaché au sixième des quatorze domaines alors envisagés, dont le titre était : « Politique - Journaux. Droit de la nature et des gens » (f° 246). Au nombre des ouvrages mentionnés, on relève les *Soirées de Saint-Petersbourg*, précédées, dans la marge, d’une croix tracée par Flaubert. Aussi n’est-il pas étonnant que le philosophe contre-révolutionnaire fasse partie des premiers auteurs soumis à examen lors de la période dite des grandes lectures, entre 1872 et 1874. Pour le seul mois de janvier 1873, Flaubert indique dans le carnet ⁵ où il tient alors un compte méticuleux de ses lectures, plusieurs titres de Maistre. Pour chacun, on donne d’abord, entre guillemets, le titre tel qu’il apparaît dans le Carnet 15, puis, précédées de la localisation des feuillets de notes dans les Dossiers de Rouen ⁶ et entre crochets droits, les indications bibliographiques qu’y a portées Flaubert, et enfin, si celles-ci sont insuffisantes ou erronées, les précisions bibliographiques nécessaires à l’identification :

¹ Lettre à Edma Roger des Genettes de début janvier (*op. cit.*, tome III, 1991, p.72).

² Lettre de l’été 1864 (*ibid.*, p.402).

³ Cette bibliographie est sûrement la première bibliographie de travail établie en vue du roman car elle est très proche du scénario connu sous le nom de « Rouen II » (f° 25 du recueil gg10), qui date du second semestre 1872 (sur les problèmes de datation des scénarios, voir l’introduction de l’ouvrage d’Alberto Cento : *Bouvard et Pécuchet*, Édition critique précédée des scénarios inédits, Naples, Istituto universitario orientale, et Paris, Nizet, 1964). D’abord allographe (de la main de Laporte ?), cette bibliographie a ensuite été annotée et complétée par Flaubert. Elle constitue un ensemble relativement homogène de quatorze feuillets (pour certains écrits au recto et au verso) : g226 (1) f° 241 à 254. À leur propos, voir ma thèse de doctorat, *Bouvard et Pécuchet et la littérature. Étude génétique et critique du chapitre V de Bouvard et Pécuchet de Flaubert*, Université Paris 8, 1998 (p.34-38).

⁴ Sont communément appelés « dossiers de Rouen » les huit volumes de « documents divers recueillis par Flaubert pour la préparation de *Bouvard et Pécuchet* », conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen sous la cote g226 (1) à (8).

⁵ Carnet 15, f° 65 v° (pour une transcription, voir *Flaubert - Les Carnets de travail*, éd. de P.-M. de Biasi, Balland, 1988 ; p.514).

⁶ La section « Religion » comporte les f° 199 à 314 du recueil g226 (6).

- « Correspondance. 4 vol. ¹ » :
 - g226 (6) f° 280 : « Mémoires et correspondance diplomatique de J. De Maistre, Albert Blanc, 1858 » ; *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre avec explications et commentaires historiques par Albert Blanc*, Librairie nouvelle ;
 - g226 (6) f° 281 r° et v° : « Correspondance diplomatique de J. De Maistre, 1811-1817, publiée par A. Blanc, 1860. 2 vol. in-8°, Lévy » ;
- « Du Pape » ; g226 (6) f° 273 à 274 v° ; « Du Pape. de Maistre » ; *Du Pape dans son rapport avec la civilisation et le bonheur des peuples*, 1819 ;
- « Constitution » ; g226 (6) f° 275 r° et v° : « Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques, α des autres institutions humaines » ; 1814 ;
- « Considérations » ; g226 (6) f° 276 r° et v° : « Considérations sur la France, De Maistre » ; 1797 ;
- « Soirées de St-Pétersbourg » ; g226 (6) f° 277 à 279 v° : « Les Soirées de St-Pétersbourg, De Maistre » ; *Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence, suivis d'un Traité sur les sacrifices*, 1821.

Le nombre d'ouvrages lus en quelques semaines est impressionnant, et l'on comprend que Flaubert ait pu écrire à George Sand en février 1873 : « En fait de lectures, je viens d'avalier *tout* l'odieux Joseph de Maistre ² ». Néanmoins, si Flaubert a considérablement accru sa culture maistrienne durant le mois de janvier 1873, il ne progressait pas en territoire inconnu, on l'a vu. L'examen de la section « Religion » des Dossiers le prouve. Elle contient de nombreuses notes prises sur des ouvrages qui ne sont pas mentionnés dans le Carnet 15 et qui avaient donc vraisemblablement été lus avant le début de la préparation de *Bouvard* :

- g226 (6) f° 267 à 268 : « Lettres et opuscules inédits du Cte Demaistre, 2. vol. in-8, Vaton, 1851 » ³ ;
- g226 (6) f° 269 à 271 v° : « Examen de la Philosophie de Bacon, De Maistre. 1836. 2 vol. in-8 » ;
- g226 (6) f° 272 r° et v° : « De l'Église gallicane dans son rapport avec le St Siège, De Maistre » ; 1821.

À l'exception des nombreux feuillets de notes que Flaubert en a tirés, aucune trace matérielle des ouvrages que l'écrivain a consultés ne subsiste aujourd'hui : les livres n'appartiennent pas au fonds de la bibliothèque conservé à Canteleu ; ils n'apparaissent déjà pas dans l'inventaire dressé après le décès de Flaubert ⁴ ; et ils ne sont pas mentionnés dans les listes d'emprunts effectués par l'écrivain à la bibliothèque de Rouen et à la Bibliothèque nationale ⁵. Ils ont pu échapper à l'inventaire et disparaître du fonds depuis ; ils ont aussi pu être

¹ Les ensembles de notes contenus dans les Dossiers ne correspondent pas exactement au descriptif (trois et non quatre volumes). Rien n'empêche donc de poser l'hypothèse que les *Lettres et opuscules* dont on reparlera plus loin aient été lus à ce moment.

² Lettre déjà citée du 3 février (*op. cit.*, tome IV, p.642).

³ On a cependant précisé plus haut que cet ouvrage pouvait faire partie des lectures de 1873 regroupées sous le titre générique de « Correspondance ».

⁴ Voir cet inventaire en annexe des *Carnets de travail* (*op. cit.*, p.947-956).

⁵ René Descharmes a publié ces listes en annexe à son ouvrage : *Autour de Bouvard et Pécuchet - Études documentaires et critiques*, Librairie de France, 1921 (p.273-298).

empruntés par le romancier sans avoir pour autant laissé de trace (emprunt à un particulier, un ami, un cabinet de lecture, ou tout simplement à la bibliothèque de Rouen ¹).

Il n'était guère envisageable de prendre comme corpus d'étude un aussi vaste ensemble de notes. Nous avons donc sélectionné un champ d'analyse que d'aucuns trouveront peut-être à l'inverse excessivement réduit, mais qui présente déjà, à notre avis, des difficultés de traitement suffisamment importantes... Il s'agit de la manière dont Joseph de Maistre apparaît dans le cinquième chapitre de *Bouvard et Pécuchet*, au moment où les deux bonshommes s'interrogent sur l'esthétique :

D'abord qu'est-ce que le beau ?

Pour Schelling c'est l'infini s'exprimant par le fini, pour Reid une qualité occulte, pour Jouffroy un fait indécomposable, pour de Maistre ce qui plaît à la vertu, pour le P. André ce qui convient à la raison ².

Si les ouvrages de Maistre ont d'abord été lus par Flaubert pour nourrir les chapitres politique et religieux ³ de *Bouvard*, le romancier a aussi glané, au fil des pages, des considérations de tous ordres qu'il introduit au gré des besoins fort variés de ses personnages. Rien d'étonnant donc à ce que Flaubert utilise ici une définition du beau selon de Maistre. Vu le nombre important de notes de lecture que l'on possède, on s'attend seulement à ce que la citation soit aisée à localiser et la genèse du passage facile à retracer. Or le processus est en réalité d'une singulière complexité.

D'abord, les Dossiers de Rouen ne contiennent pas une mais deux définitions du beau selon de Maistre. La première (en suivant l'ordre des titres relevés par Flaubert, f° 199 v°) est issue des *Lettres et opuscules inédits* et se trouve dans le premier tiers du f° 267 v° : « Le beau n'est qu'une convention et une habitude ». En face de cette citation, dans la marge, Flaubert a ajouté une rubrique, « Sur le Beau », qu'il a accompagnée d'une croix et d'une abréviation (« esthét. » pour « esthétique ») qui montrent que cet extrait devait faire partie des fragments retenus par Bouvard et Pécuchet pour leur « copie » dans le second volume du roman ⁴. L'autre définition, extraite de *l'Examen de la philosophie de Bacon*, se trouve au bas du f° 270. Elle aussi est introduite en marge par la rubrique (soulignée deux fois) « esthétique » : « Le Beau dans tous les genres imaginables est ce qui plaît à la vertu éclairée. » De prime abord, on serait tenté d'écarter sur-le-champ la définition issue des *Lettres et opuscules*, puisque celle de *l'Examen*

¹ Les registres de prêts de la bibliothèque de Rouen correspondant justement aux années 1862 à 1874, perdus, n'ont pu être exploités par Deschamps (*ibid.*, p.291)...

² *Bouvard et Pécuchet, avec des fragments du « second volume », dont le Dictionnaire des idées reçues*, éd. avec dossier de Stéphanie Dord-Crouslé, « GF », Flammarion, 1999 (p.205).

³ C'est naturellement à M. de Faverges que Flaubert fait défendre les thèses maistriennes : « Le comte [...] prêta [à Bouvard et Pécuchet] tous les ouvrages de M. de Maistre. Il en développait les principes, devant un cercle d'intimes » (*ibid.*, p.336).

⁴ Pour une rapide mise au point sur ce problème, voir l'introduction aux « Fragments pour le "second volume" » dans l'édition citée du roman (p.391-397). D'après Alberto Cento et Lea Caminiti Pennarola (*Le Second volume de Bouvard et Pécuchet, le projet du Sottisier, reconstitution conjecturale de la « copie » des deux bonshommes d'après le dossier de Rouen*, Naples, Liguori, 1981), « Joseph de Maistre a l'honneur d'être l'écrivain le plus cité du Sottisier » (p.XXXI).

apparaît comme l'origine évidente et indiscutable de l'expression du roman. Mais l'analyse des méandres de la genèse va démontrer qu'il s'agirait là de la simplification abusive d'un phénomène plus complexe.

Flaubert se met vraisemblablement à rédiger l'épisode esthétique ¹ de son roman au début du mois de juillet 1878 (à la fin du mois de juin, « c'est la grammaire française qui [l']occupe ² », et il termine son chapitre le 16 juillet, avec deux semaines d'avance sur ses prévisions ³). Sur le troisième scénario développé (f° 598), en relation avec la définition du beau, on trouve sept noms d'auteurs, ceux de Pictet, Jouffroy, Hegel, Lévêque, André, Reid et Blair. Maistre ne fait donc pas partie de cette première moisson. Il faut attendre la dernière ébauche et le premier brouillon (f° 597), soit la cinquième réécriture de l'épisode, pour qu'apparaisse le nom du comte de Maistre, aussitôt accompagné des deux définitions que l'on a préalablement mentionnées : le beau « dans tous les genres est ce qui plaît à la vertu éclairée » et « le beau n'est qu'une convention et une habitude ». Flaubert recopie ses notes avec une relative exactitude. Il omet cependant déjà l'adjectif qui qualifiait les « genres » dans la première définition maistrienne (« tous les genres imaginables »), oubli qui est encore bénin. À ce stade de la rédaction (celui d'une amplification maximale de la matière diégétique ⁴), le romancier a en fait réuni douze définitions différentes du beau, dont l'hétérogénéité serait tout à fait passionnante, mais un peu longue, à étudier. Contentons-nous donc ici de remarquer que chaque définition se présente sous la forme d'une citation placée sous l'autorité du nom de son auteur, et que la divergence manifeste des deux définitions maistriennes du beau est assumée sans autre forme de procès.

Pour montrer qu'il est impossible de définir le beau, Flaubert semble alors vouloir jouer simultanément sur deux tableaux : il insiste d'une part sur la multiplicité et la discordance des définitions qui coexistent pour une même notion ; mais il souligne d'autre part, grâce à la réunion des deux citations incompatibles de Maistre, que la définition peut en outre varier chez un même auteur. Il n'est bien sûr pas innocent que Flaubert ait confié au comte de Maistre le rôle de « l'inconstant de service » ; et le connaissant, on imagine qu'il s'est réjoui de montrer son grand ennemi faisant preuve d'une telle légèreté dans l'exposé de ses conceptions esthétiques. Mais le romancier est-il vraiment fondé à accuser d'incohérence la pensée du théoricien contre-révolutionnaire ?

¹ Les brouillons de *Bouvard et Pécuchet* sont conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen sous la cote g225 (1) à (9). La liste complète et classée génétiquement des feuillets concernés par l'épisode esthétique est la suivante : g225 (5) f° 584, 548 v°, 598, 596, 601 v°, 597, 599, 608 v°, 609 v° et 602. Leur transcription se trouve dans notre thèse de doctorat (*op. cit.*).

² Lettre à Maupassant datée par Yvan Leclerc du 30 juin (*Gustave Flaubert - Guy de Maupassant. Correspondance*, Flammarion, 1993 ; p.138).

³ Le 17 juillet, Flaubert écrit à Tourguéniev : « J'ai fini, hier, mon V^e ch[apitre], celui de la Littérature » (*Gustave Flaubert - Ivan Tourguéniev. Correspondance*, éd. d'Alexandre Zviguilsky, Flammarion, 1989 ; p.235).

⁴ Voir P.-M. de Biasi, « Flaubert et la poétique du non-finito », *Le Manuscrit inachevé (Écriture, Création, Communication)*, sous la dir. de L. Hay, CNRS Éditions, 1986, « Textes et Manuscrits ».

Il est en effet grand temps de s'arrêter sur l'exactitude documentaire des propos que Flaubert place sous la plume de Maistre. Dans le cas de la *Philosophie de Bacon*, les notes prises sur l'ouvrage en respectent *grosso modo* la lettre et l'esprit. Certes, Flaubert a extrait abruptement la définition de son contexte, mais n'est-ce pas là le principe même de toute citation ? Pour saisir avec plus de précision ce que veut montrer Maistre, il suffit de replacer la définition dans son contexte, un chapitre intitulé « Union de la religion et de la science ». Ce chapitre tend à prouver, d'une part, que la religion, et en particulier l'Église catholique, n'a jamais entravé la marche de la science, car la vérité finit toujours par triompher, et, d'autre part, que les arts suivent le développement de la science. Ils ont donc partie liée avec la religion et se doivent de toujours respecter la décence et la morale :

L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond *ce qui plaît* et *ce qui est beau*, ou, en d'autres termes, ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien que par la plus belle Vierge de Raphaël ? Et cependant quelle différence de mérite et de prix ! *Le beau* dans tous les genres imaginables est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fautive ou insuffisante ¹.

Le beau n'est donc pas ce qui émeut les sens, mais ce qui satisfait les exigences d'un goût formé par la morale chrétienne. Ce qui retient d'abord l'attention de Flaubert, c'est bien sûr la liaison intrinsèque et nécessaire qu'établit le comte entre le beau et la moralité, liaison que le romancier a, quant à lui, toujours dénoncé avec véhémence ². Mais il a dû aussi être irrité par la formulation péremptoire et prétentieusement définitive qu'emploie l'écrivain. S'arrogeant le rôle d'un législateur dont la légitimité serait incontestable dans le domaine de l'esthétique, Maistre ne pouvait alors échapper à la plume vengeresse de Flaubert.

Mais si le philosophe réactionnaire est aussi affirmatif lorsqu'il définit le beau dans l'*Examen de la philosophie de Bacon*, comment comprendre qu'il en donne une définition différente, et assez éloignée dans l'esprit, dans un autre de ses ouvrages ? Cette inconséquence fait certes d'autant mieux ressortir le caractère insatisfaisant et partiel de chacune d'entre elles. Mais le romancier, à trop traquer les fautes de ses adversaires, tombe parfois dans les ornières qu'il a lui-même creusées. En effet, si l'on replace la seconde définition dans son contexte, on s'aperçoit que Flaubert fait plus que déformer la pensée de Maistre. Il omet de préciser que le passage cité est un paradoxe dont l'auteur étudie en général la forme et les effets dans une lettre intitulée : *Cinq paradoxes, à Madame la marquise de Nav...* Avant d'examiner les cinq propositions annoncées, Maistre explique sa démarche :

[...] le paradoxe n'affirme rien, précisément parce qu'il exagère et qu'il s'en vante. [...] Il y a, d'ailleurs, des moments où l'opinion sur certains sujets importants penche trop d'un certain côté. Il est bon de la traiter alors comme les arbres qui se courbent, et de la tirer avec force du côté opposé ³.

¹ Édition citée : *Examen de la philosophie de Bacon*, Lyon, Pélagaud et Cie, 1845 (2 vol.) ; tome II, chapitre VII, p.300.

² Voir par exemple la lettre à Sainte-Beuve du 1^{er} juillet 1867 : « Vous devriez [...] écrire *l'état de la question*, j'entends par là un livre où vous en finiriez avec ces deux rengaines : 1° le respect de la religion et 2° la moralité dans l'art » (*op. cit.*, tome III, p.662).

³ Édition citée : *Lettres et opuscules inédits*, Vatou, 1851 (2 vol.) ; tome II, p.100.

Maistre se donne donc pour but l'exploration de quelques paradoxes en annonçant clairement la vertu curative de cette manière de raisonner. Grâce à elle, il espère combattre certains errements de la pensée contemporaine. Les cinq paradoxes développés sont les suivants :

- 1- Le duel n'est point un crime ;
- 2- Les femmes sont plus propres que les hommes au gouvernement des États ;
- 3- La chose la plus utile aux hommes, c'est le jeu ;
- 4- Le beau n'est qu'une convention et une habitude ;
- 5- La réputation des livres ne dépend point de leur mérite.

Maistre est donc loin d'énoncer sa propre pensée lorsqu'il développe l'argumentation de son quatrième paradoxe. Il se livre à une sorte d'exercice rhétorique, à un raisonnement dont la visée est « thérapeutique » et n'accrédite pas la thèse défendue en apparence. Or, Flaubert ne tient aucun compte de ce détour polémique. Il met sur le même plan la citation issue de l'*Examen de la philosophie de Bacon*, et celle, volontairement paradoxale pour son auteur, des *Lettres et opuscules inédits*.

Comment expliquer l'erreur de Flaubert ? D'abord, la lecture de l'ouvrage a vraisemblablement eu lieu avant janvier 1873. L'écrivain utilise donc ses notes au moins cinq ans après leur rédaction. Or, le feuillet ne comporte aucune indication signalant le contexte particulier de la phrase citée. Rien ne rappelle à la mémoire défaillante du preneur de notes l'appartenance de la phrase à une lettre intitulée : *Cinq paradoxes...* Le seul titre que mentionne Flaubert, en marge de sa définition, est comme à l'ordinaire une rubrique : « sur le Beau ». Travaillant à l'épisode esthétique du cinquième chapitre, l'écrivain, trompé par la mauvaise qualité de sa prise de notes initiale, se précipite alors sur cette citation, et, apparemment « de bonne foi », la traite au même niveau que celle issue de l'*Examen de la philosophie de Bacon*. En tout cas, l'opinion *a priori* défavorable qu'a Flaubert du philosophe réactionnaire ne l'a certainement pas poussé à vérifier le contexte de cette citation.

Cependant, cette définition, juste dans la lettre mais erronée dans l'esprit, disparaît brusquement deux réécriture de l'épisode plus tard (f° 608 v°). Seule demeure la définition issue de l'*Examen*. Flaubert s'est-il tout d'un coup rendu compte de sa méprise ? Rien ne permet de le montrer sur le brouillon où s'opère cette disparition ni dans la page de notes initiale. Trois raisons peuvent néanmoins être avancées pour l'expliquer. On peut d'abord invoquer une cause exogénétique, c'est-à-dire qui ne dépend pas directement du processus de rédaction lui-même¹. Si la lecture des deux ouvrages concernés est ancienne au moment où Flaubert utilise ses notes pour la rédaction de son cinquième chapitre, il a cependant eu l'occasion, beaucoup plus récemment, de relire l'une de ces définitions du beau. En effet, au printemps 1878, alors qu'il termine le quatrième chapitre de son roman, Flaubert a déjà commencé à préparer le suivant, celui de la littérature, et demande à Jules Troubat, l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve :

¹ Voir P.-M. de Biasi, « Qu'est-ce qu'un brouillon ? Le cas Flaubert : essai de typologie fonctionnelle des documents de genèse », *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes, théories*, sous la dir. de M. Contat et D. Ferrer, CNRS Éditions, 1998, « Textes et manuscrits ».

Comment faire pour trouver dans Sainte-Beuve des articles que l'on suppose devoir y être ? Vous m'aviez parlé d'une *Table générale*. Elle me serait maintenant bien utile.

A-t-il écrit quelque chose sur Mme Cottin ? Où cela se trouve-t-il ? J'aurais besoin de parcourir la liste de tous ses articles sur les romans! ¹

Une « Table générale » de la *Revue des Deux Mondes*, pour les années 1831 à 1874, a en effet paru au Bureau de la *Revue* en 1875. Or on sait que Flaubert l'a consultée et en a tiré plusieurs pages de notes dans l'un de ses carnets de travail. S'il s'est bien intéressé aux appréciations que Sainte-Beuve a portées sur les romans, il a aussi relevé les références d'un article de 1843 que le critique a consacré à Joseph de Maistre ². Flaubert a donc ensuite vraisemblablement lu ou relu cet article dans lequel Sainte-Beuve écrit à propos de l'*Examen de la philosophie de Bacon* :

Dans aucun de ses livres [...], M. de Maistre ne se montre plus brillamment et plus profondément lui-même. Les chapitres des *causes finales* et de l'*union de la religion et de la science* renferment sur l'ordre et la proportion de l'univers, sur l'art, sur la peinture chrétienne, sur le beau, quelques-unes, certes, des plus belles pages qui aient jamais été écrites dans une langue humaine. On y lit cette définition qu'il faudrait graver en lettres d'or, et qui explique, hélas! si bien l'absence de son objet en de certains âges : « *Le Beau*, dans tous les genres imaginables, est ce qui plaît à la vertu éclairée ³. »

L'éloge dithyrambique que fait ici Sainte-Beuve du comte de Maistre n'a pas dû manquer d'irriter Flaubert et de réveiller, malgré l'estime qu'il portait au grand critique disparu, le souvenir de certaines indépassables incompréhensions. Si c'est la définition extraite de l'*Examen* qui est en définitive maintenue dans le roman, c'est peut-être parce que, derrière de Maistre, demeure ainsi, aussi, quelque chose de Sainte-Beuve...

Il y a une seconde manière d'expliquer la disparition de l'autre définition, cette fois de manière endogénétique. Au fil des brouillons, Flaubert s'est engagé dans un processus de réduction des définitions qu'il a préalablement réunies. Leur nombre décroît régulièrement au fil des réécritures, et chaque citation est progressivement réduite à sa portion congrue. Le rythme de la phrase se met peu à peu en place. Seules cinq définitions demeurent finalement, disposées selon un schéma rythmique répétitif que l'on pourrait formaliser ainsi : « pour a le beau c'est b ; pour c, d ». Ce rythme prosodique interdit qu'un même auteur soit à l'origine de deux définitions. Or, s'il fallait n'en garder qu'une, et bien que Flaubert sacrifiât alors ce qu'il croyait être le stigmate d'une contradiction flagrante de la pensée du comte de Maistre, la première était naturellement plus représentative (et pour cause...) des théories de cet auteur.

Enfin, le romancier n'a pas complètement abandonné l'incohérence (prétendument) inhérente à la pensée de Maistre. Il l'a partiellement transposée. Il a construit symétriquement les définitions du beau données par le comte de Maistre et le père André, comme le montre bien l'un des brouillons : leurs définitions y sont délibérément juxtaposées. Le beau est « pour de Maistre,

¹ Lettre du 9 avril 1878 (*Correspondance de Flaubert*, Club de l'Honnête Homme, 1975 ; tome 5, p.40).

² Carnet 6, f° 2 v° (feuillet transcrit dans notre thèse de doctorat, *op. cit.*, p.58 ; et dans les *Carnets de travail*, *op. cit.*, p.898) : « Le comte Joseph de Maistre », *Revue des deux Mondes* des 15 juillet et 1^{er} août 1843.

³ Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, in *Œuvres*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », tome II, 1960 (p.446-447).

ce qui plaît à la vertu, pour le Père André, ce qui plaît à la raison » (f° 608 v°). Le parfait parallélisme des deux définitions souligne alors avec d'autant plus de force leur commune inanité. Pour le sens commun, comment la même notion pourrait-elle dépendre, dans une semblable perspective de plaisir, pour les uns de la vertu, et pour les autres, de la raison ? Et même si le principe de variété a finalement fait transformer le verbe de la seconde définition, le parallélisme antithétique des deux citations n'en reste pas moins flagrant.

De ce parcours génétique qui est parti des notes de lecture que Flaubert a prises sur deux ouvrages du comte de Maistre et a permis d'analyser leur utilisation plus ou moins durable dans un épisode du cinquième chapitre de *Bouvard*, on peut tirer plusieurs enseignements. D'abord, et ce n'est une surprise pour personne, la prise de notes de Flaubert est loin d'être toujours fiable. Malgré sa prétention et son désir d'objectivité, comme tout lecteur, le romancier se laisse souvent emporter par ses passions et comprend quelquefois mal, ou seulement partiellement, ce que l'auteur de l'ouvrage consulté voulait dire. Cette partialité de fait a naturellement d'autant plus de chance de se manifester que le romancier éprouve moins de sympathie pour l'auteur. Moins il l'admire, plus il a tendance à infléchir dans un sens négatif le moindre de ses jugements un tant soit peu contestables et à faire de l'imprécision la plus ténue la pierre d'angle (parfois bien fragile) d'une véritable attaque en règle.

En tout cas, si la prise de notes est pour Flaubert un acte indispensable à l'élaboration du roman, le contenu du feuillet de notes lui-même se substitue au texte originel et n'est plus alors jamais remis en question : il fait preuve. Dans le processus d'élaboration du réalisme documentaire, le feuillet de notes est un rouage nécessaire à l'édifice, un point nodal où doivent s'accumuler des informations dont le romancier ne peut se passer pour accéder à une littérature qui soit « exposante ¹ ». Mais la note peut aussi se révéler source d'erreurs et le dérapage, une fois qu'il a eu lieu, n'est jamais corrigé. Même si cela ne joue le plus souvent que sur des points de détail, c'est alors la question de la crédibilité de l'ensemble qui est posée, ainsi que le problème de sa capacité à répondre aux réquisits de l'art tels que Flaubert les a pourtant lui-même formulés...

¹ Voir la lettre (déjà citée) à Louise Colet du 6 avril 1853.